

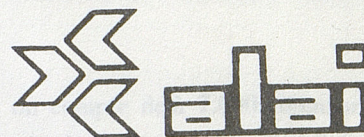


cial

CENTRE D'INFORMATION SUR L'AMÉRIQUE LATINE  
U.E.R. D'ÉCONOMIE POLITIQUE

BI-MENSUEL

Prix au Numéro 5FF



AGENCE LATINO-AMÉRICAINNE D'INFORMATION  
1224 STE-CATHERINE O. 403 - TEL.: (514) 861-0756  
MONTREAL, QUEBEC H3G 1P2 CANADA

Bul. N.° 15 - année I

15 août 1979



## ARGENTINE: LA SITUATION DANS LES PRISONS

Pour tout observateur de l'évolution argentine, il n'est pas difficile de remarquer, depuis quelques mois, une agitation fébrile en rapport avec la situation carcérale mise en place par le régime militaire et le sort des prisonniers politiques.

Ces derniers mois il y a eu en effet de nombreux transferts de prisonniers, d'une prison à l'autre, et plusieurs établissements ont été fermés.

Ainsi, à la prison de Sierra Chica il n'y a, à l'heure actuelle, que des prisonniers de droit commun, la prison de Coronda, de même que d'autres pénitenciers de province ont été fermés.

Les détenus politiques, transférés de façon brutale, sont logés en partie à Rawson (sud du pays, 2.000 Km. de Buenos Aires) et surtout à La Plata (province de Buenos Aires) qui a reçu 600 prisonniers de Sierra Chica.

Ainsi, la «population» des prisons les plus importantes serait la suivante :

Villa Devoto . . . . .	1.800 personnes approx.
La Plata . . . . .	2.000 personnes approx.
Rawson . . . . .	400 personnes approx.
Junin . . . . .	200 personnes approx.
Resistencia . . . . .	200 personnes approx.

Note : il faut tenir compte que la nouvelle prison de Caseros peut loger 2.500 prisonniers.

D'une manière générale tout ce qui concerne les conditions de vie et de détention pour les prisonniers, ne s'est pas modifié. La situation peut varier d'une prison à une autre, mais dans l'ensemble, elle reste la même partout et semble être devenue une constante du régime militaire.

Les visites des familles sont très difficiles à obtenir ; à la prison de La Plata, par exemple, les visites qui pouvaient durer 2 heures ont été réduites à 1 heure, certaines familles voyagent plusieurs jours en train ou en autocar pour voir leur proche parent quelques minutes seulement.

L'introduction de journaux et revues dans les pénitenciers semble dépendre du bon vouloir des autorités de

la prison ou du chef de garde, mais de toute façon, uniquement les pages des rubriques culturelles et sportives peuvent être lues, le reste est censuré.

Les chatiments restent aussi sévères qu'auparavant, le détenu politique est puni de 60 jours de cachot s'il parle dans les rangs ou alors s'il se repose sur le lit de sa cellule pendant la journée.

Les deux faits marquants de ces derniers mois : d'une part, la publication au Journal Officiel du nouveau règlement pénitentiaire approuvé par les autorités militaires qui vise à assouplir légèrement les conditions de détention mais qui dans la pratique, n'est pas appliqué dans aucune prison. Au contraire, les autorités carcérales, sachant qu'elles devront adopter ce règlement dans quelque temps, multiplient brimades, tortures et punitions afin de «profiter» de ces dernières semaines.

D'autre part, la prochaine visite, en mission d'observation juridique, de la Commission des droits de l'Homme de l'Organisation des Etats Américains. Le gouvernement

argentin semble accorder une certaine importance à cette visite, et de ce fait voudrait «réglementer» la situation dans les prisons, les derniers événements connus répondent à cette inquiétude. Mais les conclusions de la mission de l'OEA peuvent ne pas être très «dures» envers le régime militaire et cela pour plusieurs raisons : Videla et son gouvernement voudraient rehausser (encore une fois) leur «image» face à l'opinion internationale et cette mission sur les droits de l'homme (la première qui reçoit un accord officiel) semble toute indiquée ; l'OEA a joué un rôle très «politique» dans l'affaire du Nicaragua et deux prises de position condamnatoires la même année serait excessif ; finalement la mission se compose de représentants de pays respectant, de manière générale, les droits de l'homme (Costa Rica, Panama ou Mexique) mais aussi de représentants du Chili ou du Paraguay, et l'on peut s'attendre, de leur part, à une attitude tout au moins de complicité envers leurs homologues argentins.

40 P 9801



## CHILI: LES CHOMEURS S'ORGANISENT :

### COORDINATION NATIONALE DES TRAVAILLEURS EN CHOMAGE

La COORDINATION NATIONALE DES TRAVAILLEURS EN CHOMAGE, créée le 23 septembre 1978, est la plus haute forme d'organisation des chômeurs. Ce sont les conséquences dramatiques de la perte de notre travail qui nous ont conduit à rechercher un moyen d'expression organisé.

#### MEMORANDUM ADRESSE AU GOUVERNEMENT

Les chômeurs organisés dans la région de Santiago, ont adressé un memorandum au Gouvernement le 7 octobre 1977 pour faire connaître leur difficile situation et, un autre semblable, le 12 août 1978 au Ministre du Travail Vasco Costa. Bien que nous ayons gardé les copies avec un tampon du secrétariat du Ministère, le Ministre a nié l'existence de ce document et aucune réponse ne nous a été donnée.

L'origine de notre drame c'est l'implantation du modèle économique imposé par ce régime et aujourd'hui encore les documents précédents sont encore pleinement valables. Nous exigeons, et nous avons droit en tant que membres de cette société, à une réponse à toutes nos aspirations : droit inalienable à un travail digne, à l'alimentation, à la santé, à l'éducation pour nos familles, selon ce qui est inscrit dans la Charte Universelle des Droits de l'Homme.

#### ECHEC DU MODELE ECONOMIQUE

Nous, travailleurs en chômage, considérons qu'un pays sans emploi est un pays blessé. Au Chili il existe un énorme secteur touché par l'extrême misère qui ne fait que s'étendre : familles des chômeurs et des travailleurs de «l'emploi minimum», paysans déplacés ou ruinés, retraités avec des revenus misérables, jeunes aptes au travail mais qui n'y accèdent pas, milliers de professionnels qui émigrent dans d'autres pays...

Le soit-disant «succès économique» n'existe ni pour les chômeurs ni pour l'immense majorité de la communauté nationale. Nous exigeons la suppression immédiate des facilités accordées aux importations de produits qui peu-

vent être fabriqués au Chili, à cause des conséquences de cette politique en termes de chômage, de faillites et de ruines de la plupart des entreprises ou des industries nationales.

Personne ne peut s'expliquer comment, alors que les autorités annoncent des «plans pour attaquer le problème du chômage», peuvent apparaître jour après jour des nouvelles annonces de licenciements massifs : 1.400 licenciés de CORA, 2.800 de l'ECA, 4.000 d'ENACAR. . . pour ne citer que quelques exemples récents.

La grande industrie minière du Cuivre n'est pas épargnée : les gains rapportés par la hausse du prix ne se sont pas traduits en bien-être ou en sécurité de l'emploi mais au contraire en licenciements. Les Chemins de Fer ont supprimé des lignes dans les zones éloignées ce qui a provoqué des licenciements affectant même des personnes près de l'âge de la retraite.

Si l'on sait que l'on compte actuellement 632.075 chômeurs (chiffre de l'Université du Chili) et que ce chiffre s'accroît encore par tout ce qui se produit aujourd'hui, on dispose d'un tableau concret et éloquent de notre réalité qui dément toutes les déclarations officielles de «succès».

Une fois de plus, nous réclamons que ceux qui gouvernent se mettent à notre place, celle des pauvres, de ceux qui souffrent, de ceux qui désirent un travail digne. Nous demandons au nom de tous que des mesures urgentes soient adoptées pour en finir avec le fléau du chômage. La femme d'un Ministre d'Etat a confié un jour qu'avec un revenu de 30.000 pesos (4.000 FF) elle arrivait à peine à vivre. A-t-elle réfléchi un seul instant comment peuvent alors survivre les travailleurs de l'emploi minimum avec 925 pesos par mois ou les chômeurs sans aucun revenu ?

Aujourd'hui plus que jamais, on donne toutes sortes de facilités aux entreprises transnationales pour exploiter nos richesses naturelles, ce qui leur assure d'énormes profits : les ressources forestières de Chiloé livrées aux entreprises japonaises, la grande industrie minière du Cuivre mise en vente à des entreprises nord-américaines, ainsi que le pétrole, le transport maritime, le transport



aérien, etc. . .

Toutes les déclarations officielles qui prétendent qu'avec l'actuel modèle on en finira avec le chômage sont en contradiction avec le fait que cette forme de développement économique de libre concurrence a besoin d'un gros volant de main d'œuvre sans emploi, qui constitue le ballon d'oxygène du modèle. Les autorités ne feront donc jamais rien pour que celui-ci diminue.

#### PERSPECTIVES DE NOTRE ORGANISATION

Depuis le 12 août 1978, où l'organisation des chômeurs a fait connaître au public ses revendications à l'occasion d'un acte célébré au Théâtre Monaco avec l'appui de la Coordination Nationale Syndicale, un mouvement de chômeurs au niveau national s'est déclenché. La réalisation de plusieurs réunions et un effort collectif a rendu possible la formation de la COORDINATION NATIONALE DES TRAVAILLEURS EN CHOMAGE le 23 septembre 1978.

Notre organisation reste ouverte à d'autres organisations nationales ainsi qu'aux syndicats pour renforcer le Conseil et élargir les Départements déjà constitués.

Notre travail s'est étendu aux zones de province qui ont beaucoup de difficultés économiques et des Coordinations Régionales de Chômeurs ont été organisées dans le Nord, le Centre et le Sud du pays.

A Concepcion on compte déjà 7.000 chômeurs organisés qui ne regroupent pourtant pas la totalité des gens affectés, mais nous avons commencé une action auprès des travailleurs de l'emploi minimum, des retraités, des juntas de voisins (organisation de quartier), des ouvriers du textile, du bâtiment, des paysans, des organisations chrétiennes et de l'Association des Familles de Détenus Disparus.

A Hierro Viejo, nous sommes venus apporter notre soutien et la chaleur de la solidarité de tous les chômeurs à un groupe de 60 mineurs mis «en vacances forcées» pour 17 mois, sans solde, ce qui réduit leurs familles (274 enfants au total) à vivre de la charité.

Extraits d'une Conférence de Presse de la

Coordination Nationale des Travailleurs en Chomage

Santiago, le 7 mars 1979

---

## Les Syndicalistes Chiliens S'efforcent De Reconstituer Un Mouvement Syndical Unifié

Au Chili, l'existence d'une centrale unique des travailleurs a caractérisé spécifiquement l'histoire du mouvement syndical.

La CUT, créée en 1953 a été dissoute juste après le coup d'Etat en 1973 par deux décrets des militaires (qui ont du s'y prendre à 2 fois car, dans la première version ils se sont trompés sur le nom exact !).

Malgré la décapitation des directions à tous les échelons, les syndicalistes chiliens ont peu à peu reconstruit les bases de leurs organisations en effectuant un certain nombre de regroupements au niveau national (cf. plus loin).

Bien qu'il existe des différences certaines entre les 4 principaux regroupements celles-ci ne peuvent pas être assimilées trop schématiquement à des étiquettes politiques et partidaires ( tout au moins pour les trois premières, CNS, FUT et Groupe des Dix) : il s'agit le plus souvent du résultat d'un cheminement d'alliances complexes, à la fois anciennes et récentes, avec même des mutations d'un regroupement dans un autre.

Toutefois, à l'intérieur de cette situation on assiste ces derniers temps à une dynamique de recherche d'un travail d'ensemble qui prend la forme de déclarations communes, d'entraide et de solidarité envers les secteurs

touchés par la répression à un moment donné, etc... Avant le premier Mai, un gros effort a été réalisé par tous ces groupes syndicaux et des réunions collectives ont été organisées en vue de la célébration de la fête des travailleurs, malgré l'interdiction gouvernementale. Seule à abandonner la bataille, l'UNTRACH a préféré assister à l'acte organisé par les militaires à l'édifice Diego Portales.

La CNS, le FUT, le Groupe des Dix et la CEPCH ont élaboré une plateforme commune recouvrant l'éventail des problèmes qui touchent les travailleurs chiliens : fin à la persécution des dirigeants syndicaux, restauration des droits et des libertés syndicales, refus de la politique économique et du chômage. De plus, les dirigeants syndicaux de ces groupes ont décidé de s'abstenir d'assister à la prochaine Conférence de l'OII en représentation du gouvernement chilien.

Cette décision est importante car elle marque, chez certains, une rupture avec la vieille illusion d'une négociation possible avec la Junte. En conséquence de cette radicalisation, la décision a été prise de faire connaître aux travailleurs de base les méfaits de la politique gouvernementale afin de mieux se préparer à défendre leurs droits et leur liberté.



## ORGANISATIONS SYNDICALES CHILIENNES

## COORDINATION NATIONALE SYNDICALE (CNS)

Créée en juin 1978, à partir du dit «Groupe des 8». Elle regroupe d'importantes fédérations de longue date (Fédération Nationale Minière, du Bâtiment, du Textile, de la Métallurgie) et 3 Fédérations paysannes (Ranquil, Confédération Unité Ouvrière-Paysanne - UOC et Fédération Nationale Paysanne Eduardo Frei).

Elle est présidée par Manuel Bustos, vice-président de la Fédération Nationale Textile. Hernan Jofré, vice-présidente de la Confédération des Employés privés du Chili, CEPCH, participe aussi à sa direction (bien que la CEPCH ait signé des déclarations en son propre nom).

Au sein de la CNS se trouvent des forces liées à l'UP et à la DC.

Au niveau international ces dirigeants se trouvent en liaison avec la FSM (Fédération Syndicale Mondiale).

## FRONT UNITAIRE DES TRAVAILLEURS (FUT)

Groupe syndical de tendance chrétienne, affilié à la Confédération latinoaméricaine de Travailleurs, CLAT (elle même affiliée à la Confédération Mondiale des travailleurs, CMT).

Il regroupe des fédérations de travailleurs portuaires, du transport privé, des ouvriers municipaux et des industries graphiques. Il est présidé par Carlos Frez Rojo, ex-Président de la Fédération Nationale de Travailleurs Portuaires du Chili. Il agit souvent en liaison avec la CNS.

## GROUPE DES DIX

Formé à l'origine par des dirigeants nationaux de dix

fédérations. Certains d'entre eux ont été nommés en application du DL 198.

Il regroupe des fédérations des Services publics et de l'appareil d'Etat ; deux confédérations paysannes («Triunfo Campesino» et «Libertad») et les fédérations du pétrole et du sucre. Il est présidé par Eduardo Rios, Président de la Confédération Maritime du Chili, COMACH.

Le Comité Exécutif est composé de : Tucapel Jimenez, ANEF (Fonctionnaires) ; Ernesto Vogel, FIFCH (Chemins de fer) et Hernol Flores, APTCH (Poste et Télégraphe).

Son orientation politique peut être située au «centre» (tendance démocrate-chrétienne, radicaux, etc.). Ils travaillent en liaison avec l'Institut Américain pour le Développement et le Syndicalisme Libre, la centrale américaine AFL-CIO et la CIOSL. En Amérique Latine ils sont en liaison avec l'ORIT.

## UNION NATIONALE DES TRAVAILLEURS DU CHILI (UNTRACH)

Regroupe des dirigeants syndicaux qui appuient ou représentent le gouvernement, bien que quelques fois ils aient rejoint des positions critiques par rapport à la politique syndicale répressive de la Junte.

Elle compte 3 fédérations de Services (Santé, PTT et un secteur portuaire), la Confédération des Travailleurs du Cuivre et quelques confédérations parallèles créés d'en haut et sans grande représentativité.

## COMITE DE DEFENSE DES DROITS SYNDICAUX (CODES)

Organisée par le vieux leader syndical Clotario Blest. A sa direction se trouvent d'anciens syndicalistes de diverses affiliations. Il réalise un travail d'information vers l'extérieur et défend les droits syndicaux au Chili.

«Solidarité Chili»

No. 11 juillet-août

## L'alai Interview la Centrale Ouvrière Bolivienne (COB)

Peu après la célébration du Vème Congrès et quelques jours avant la réalisation des élections présidentielles, l'ALAI s'est entretenue avec Sergio Zegarra (Secrétaire des Finances) et avec Raul Omireis (Secrétaire des Conflits) dirigeants de la Centrale Ouvrière Bolivienne (COB) à propos des divers problèmes qui figurent au centre de l'attention du mouvement ouvrier et syndical bolivien.

— Quelle a été, pour le mouvement ouvrier, la signification du Vème Congrès ?

— S.Z. Le Vème Congrès de la Centrale Ouvrière Boli-

vienne, est empreint d'une grande signification pour le mouvement ouvrier et syndical en Bolivie, car il marque le triomphe de sept ans de résistance à la dictature.

Les travailleurs, par leur vigueur, et leur lutte dans le



processus de transformation de la Bolivie, arrivent au Vème Congrès après une longue période de résistance de sept années comprenant des persécutions, l'exil de dirigeants et de nombreuses autres situations.

C'est-à-dire, que le Vème Congrès est porteur de nombreux sens car, en premier lieu, et à l'intérieur même de ce Congrès, on livre une lutte sans merci, aux tendances de droite, et l'on peut dire aux tendances de l'alternative de droite du pays.

C'est ainsi que le secteur de Paz Estenssoro et de ses alliés pékinois sont mis en échec à l'intérieur du Vème Congrès et que les nouvelles forces de gauche de la COB triomphent.

Dans le domaine syndical, c'est comme je vous le dit : un triomphe.

C'est un triomphe car on obtient la réorganisation totale des syndicats en Bolivie.

— Pourriez-vous préciser quelle a été la situation du mouvement ouvrier et syndical en général et de la COB en particulier, sous le gouvernement militaire ?

— S.Z. Le coup d'Etat fasciste a lieu le 21 août 1971. Le gouvernement n'a pas fini de louer le fascisme qu'il commence une persécution étroite des dirigeants syndicaux.

C'est ainsi qu'en novembre 1974 on proscrie les organisations syndicales, c'est-à-dire, que l'on interdit l'action syndicaliste en Bolivie.

De la même manière, on va interdire les Partis politiques, qui résistent et c'est de là que part le travail de résistance contre le fascisme.

— Mais il y a eu une tentative de créer des appareils syndicaux sous le contrôle du gouvernement. . .

— S.Z. Evidemment : le gouvernement nomme les coordonnateurs dans les différentes entreprises et dans les divers syndicats, par décret.

Ils étaient nommés par le gouvernement et non sur la base d'élections démocratiques.

De cette façon le gouvernement met un obstacle aux organisations syndicales, pendant qu'il les poursuit sans relâche jusqu'à ce que ces mêmes organisations en lutte, en résistance permanente, obtiennent de nouveau leur vigueur en janvier de l'année dernière.

C'est en janvier que quatre ouvrières des mines réussissent par la grève de faim, à arracher au gouvernement une amnistie générale.

Et les syndicats se remettent à fonctionner. Depuis lors et jusqu'à présent les syndicats s'organisent, et en mai 1979 on se trouve au Vème Congrès de la COB avec des syndicats formés et réorganisés.

— En termes de conflits, quels ont été les plus sérieux, au cours de cette période ?

— R.O. Les conflits qui continuent à se produire, lorsque l'on donne cours à l'organisation syndicale, étaient encore aux mains du gouvernement (du général Pereda) à travers le syndicalisme parallèle qu'il avait créé.

C'est ainsi que les conflits se produisaient sans que les bases eussent leurs propres représentants.

Cette situation changea, au cours du processus d'organisation réalisé en vue de la célébration du Vème Congrès de la COB. Les bases ont élu des représentants authentiques des travailleurs.

— C'est-à-dire que pendant cette période la revendication principale est d'avoir des dirigeants réellement représentatifs ?

— R.O. Oui, le mouvement ouvrier, dans son ensemble revendique ce principe.

D'où les premiers conflits qu'a du affronter la nouvelle direction, et qui n'étaient pas purement économiques.

A présent, les pétitions présentées au gouvernement et aux entreprises, sont de type économique, cela va de soi.

— Lorsque vous signalez qu'il y a eu de nouvelles tentatives d'organisation d'un syndicalisme parallèle, comment se manifeste cette situation au Congrès de la COB ?

— R.O. Lorsque la date de réalisation du Vème Congrès n'était pas encore établie, le gouvernement se limitait à mettre des obstacles à l'élection des dirigeants et à essayer de les substituer par des dirigeants qui répondaient à sa politique.

C'est à travers le Ministère du Travail, où fonctionnait la Coopération Syndicale, que l'on reconnaissait l'élection des dirigeants syndicaux.

Nous notons ici, une mesure contradictoire prise par le gouvernement, qui convoquait des élections syndicales et refusait ensuite de reconnaître les dirigeants élus par la base.

Face à cette situation, les travailleurs se mettaient en état d'urgence, pour faire pression sur les autorités du Ministère, afin qu'ils reconnaissent les dirigeants élus.

Malgré ceci, il y avait toujours une pression du Ministère pour faire accepter les dirigeants officiels.

Lorsque l'on appela à un «Ampliado Nacional» de tous les dirigeants syndicaux, il se manifesta un besoin urgent et une inquiétude incessante de la part des travailleurs pour résoudre ce problème.

Sur tout à partir du moment où la date du Vème Congrès fut connue. Ceci explique que la représentation au Congrès ne fut pas aussi large qu'elle aurait dû l'être.

Les dirigeants officiels furent renversés au cours du Congrès, et expulsés sous la pression des délégués.



— S.Z. Le mouvement ouvrier se donne trois lignes d'action.

La première est la réorganisation des cadres syndicaux ; la seconde, la lutte pour des revendications économiques avant tout, et la troisième, la lutte pour l'approfondissement du processus démocratique dans le pays.

Tout ceci finit par influencer l'attitude du syndicalisme en Bolivie.

Par exemple, le camarade dit que le gouvernement a toujours prétendu tenir en mains les organisations syndicales, et qu'ainsi il est plus facile d'exploiter les travailleurs.

Ce qu'il disait, c'est qu'à la COB arrivent des dirigeants syndicaux qui ont été coordonateurs.

Au Congrès, on les condamne et les expulse. C'est ainsi que restèrent au Congrès les dirigeants élus démocratiquement par les bases et véritablement représentatifs.

Certains coordonateurs ont été élus démocratiquement, mais le seul fait d'être coordonateur, élimine, d'après moi, toute solvabilité morale au dirigeant.

— Cette tentative de la part du gouvernement de créer un vide au niveau de la direction de la COB, reflétait-elle oui ou non certains intérêts des Centrales Régionales ? Y a-t-il eu des tentatives de rapprochement aux organisations syndicales boliviennes, dans ce sens ?

— S.Z. Oui, l'ORIT a fait des interventions néfastes dans le mouvement ouvrier bolivien. Avec l'argent de l'ORIT on créa une COB parallèle, plus exactement on voulut créer une COB parallèle.

Depuis cette époque le mouvement ouvrier bolivien rejette toute intromission de l'ORIT et d'après la résolution du Vème Congrès, l'ORIT est condamné par tous les organismes syndicaux du pays.

Quant à la CLAT, en tant que mouvement différencié, il est possible qu'elle ait des syndicats affiliés en Bolivie. De toute façon la CLAT a été présente dans la réorganisation du mouvement syndical bolivien ainsi que dans la résistance.

Il y a d'autres organisations telles que la CPUSTAL, qui comptent des syndicats affiliés en Bolivie.

Il y a des organisations qui sont affiliées à la CMT, FSM...

— Dans son ensemble la COB maintient son caractère d'indépendance...

— S.Z. Certainement. La COB n'est affiliée à aucun organisme international et maintient totalement son indépendance.

— Pouvez-vous en expliquer les raisons ?

— S.Z. Oui. Il y a, dans le monde, trois courants syndicaux. Evidemment la Centrale Ouvrière Bolivienne, par son caractère, développe un syndicalisme révolutionnaire, un syndicalisme de transformation, et sa propre thèse, celle de la COB, est socialiste.

La stratégie proposée par le travailleur bolivien est d'arriver au socialisme. Dans ce sens, nous croyons aussi, d'un point de vue politique, à l'indépendance du mouvement syndical bolivien.

C'est pour cela que nous pensons qu'il ne doit être affilié à aucun organisme international, puisque les courants internationaux dépendent à un centre de développement.

Par exemple, la CPUSTAL dépend du Parti Communiste de Moscou : elle est nettement moscovite, son centre de développement se situe à Moscou.

D'autres organismes sont « sociaux-démocrates » et d'autres encore sont « jaunes ». L'ORIT, par exemple dépend des intérêts nord-américains.

Donc, pour nous, prendre part à ces situations, ne correspondrait en rien à la réalité du mouvement syndical bolivien. La libération bolivienne doit être le produit des boliviens eux-mêmes, des travailleurs, sans éprouver le besoin de s'allier à aucun de ces trois groupes ou d'un groupe syndical quel qu'il soit.

Suite dans le prochain numéro

Le C.I.A.L. est un Centre d'Information et d'études dont le but est de contribuer à la connaissance en France et en Europe de la réalité latino-américaine. Il fait partie depuis 1975 du Centre de Recherches de l'Université de Paris VIII - Vincennes. Il s'est constitué en Association sans but lucratif en vertu de la Loi française de 1901. L'Agence Latino-américaine d'information (ALAI) est une corporation sans but lucratif fondée en 1976. Elle a son siège à Montréal et une équipe de correspondants dans plusieurs pays de l'Amérique Latine et des Caraïbes. Le bulletin CIAL - ALAI est une co-production publiée en français tous les quinze jours sur la base du travail d'information d'ALAI et l'apport du Collectif de Syndicalistes Latino-américains (CIAL) pour le Supplément BIOSAL. Le prix de l'abonnement annuel est, en France : Institutions 165 FF., Individus 105 FF., Prix Spécial Etudiants 65 FF. A l'étranger : Institutions 40 US. Dlls., Individus 25 US Dlls. et Etudiants 15 US Dlls. Les chèques doivent être faits au nom de C.I.A.L. N° de Compte 221-49-0407 Banque Régionale d'Escompte et de Dépôts Agence Vincennes - De France. 94300 Vincennes. FRANCE. Toute correspondance concernant les abonnements sera adressée à CIAL 1 rue de Panama. 75018 Paris. FRANCE. La correspondance et les abonnements concernant les publications ALAI en espagnol doivent être adressées au siège d'ALAI à Montréal.

Directeur de publication : Michel Beaud. CIAL 1, rue de Panama, 75018 Paris. Imprimé à la reprographie du Centre de Recherches de l'Université de Paris VIII. Dépôt légal 1er trimestre 1979. N° Editeur : 001. N° Imprimeur : A001.